

Déchets / Recyclage

Comment déposer les ordures ménagères

La mairie s'occupe du ramassage des ordures ménagères.

Le jour de ramassage diffère selon l'arrondissement ou le quartier dans lequel vous habitez.

Veillez vous renseigner auprès de votre voisinage pour connaître l'endroit de la collecte d'ordures.

Pour plus de détails, renseignez-vous auprès de votre voisinage ou à la mairie.

Veillez déposer vos ordures ménagères en respectant le jour et l'endroit prévu à cet effet.